

Un réseau de transports urbains étendu, mais des équipements peu accessibles en zone rurale

Le réseau de transports collectifs urbains est étendu dans la zone de proximité de Cigéo, offrant une alternative à l'usage quotidien de la voiture. La zone comprend des équipements très variés dans les grandes villes, mais difficilement accessibles dans les communes éloignées des pôles.

Vincent Monchatre, Flora Vuillier-Devillers, Insee

L'aménagement et le développement d'une zone passe par une offre de transports en commun élargie à l'espace non urbain, pour limiter l'enclavement des espaces isolés, faciliter un développement économique et maîtriser l'impact environnemental. En 2015, deux périmètres de transports urbains (PTU) sont présents sur le territoire : ceux de Saint-Dizier et Bar-le-Duc. Ils couvrent une commune sur cinq et la moitié des habitants, contre seulement 37 % dans le référentiel construit.

Six habitants sur dix ont accès aux transports en commun dans leur commune

L'accès aux transports ferroviaires est également plus aisé : 39 % des habitants vivent dans une commune desservie par une gare, contre 27 % dans les territoires similaires. En tout, six habitants sur dix ont directement accès à au moins un type de transports en commun.

Les actifs occupés vont moins souvent travailler en voiture que leurs homologues de la zone de comparaison. Les ménages sont en effet moins nombreux à posséder un véhicule, surtout dans les pôles, où 23 % d'entre eux ne dispose d'aucun véhicule, quatre points de plus que dans le référentiel.

Le risque d'isolement reste cependant une réalité pour une partie de la population : 7 % des habitants sont moins mobiles, n'ayant ni voiture ni accès proche aux transports en commun.

Une diversité d'équipements assez complète sur le territoire

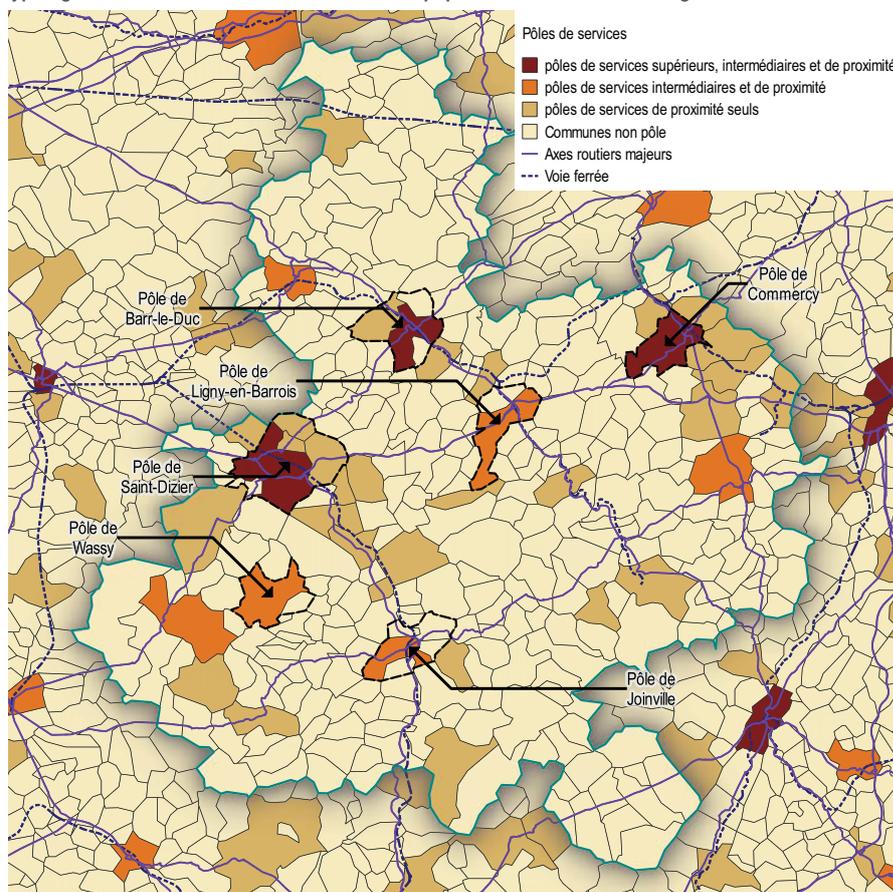
Parmi les 306 communes de la zone de Cigéo, 36 disposent d'au moins la moitié

des équipements de proximité (*définitions*), et sont considérées comme pôles de service (*figure 1*). Ces communes rassemblent 62 % de la population de la zone, contre 69 % dans les zones comparables. Neuf d'entre elles sont également des pôles de services intermédiaires, dont trois des pôles supérieurs, proposant des services plus rares.

Les plus grandes villes regroupent souvent le plus grand nombre d'équipements. Ainsi, toutes les communes d'au moins 1 000 habitants sauf une sont des pôles intermédiaires, et les trois pôles supérieurs correspondent aux trois villes les plus peuplées de la zone. Saint-Dizier et Bar-le-Duc possèdent tous les équipements des gammes de proximité et intermédiaire, et respectivement

1 36 pôles de service présents sur le territoire

Typologie des communes selon leur niveau d'équipement dans la zone de Cigéo en 2017



Source : Insee, BPE 2017.

40 et 43 des 47 équipements de la gamme supérieure. Commercy dispose de 87 équipements sur 110 toutes gammes confondues. À l'exception des poissonneries, tous les équipements sont présents sur le territoire.

Un accès aux équipements moins aisé dans les communes isolées

Dans la zone de Cigéo, l'accessibilité aux services de la vie courante est sensiblement la même que celle des territoires similaires, quoique ces services soient légèrement plus éloignés. En 2017, les habitants mettent en moyenne 2,7 minutes en voiture à atteindre les équipements de la gamme de proximité et 7,9 minutes pour ceux de la gamme intermédiaire (respectivement 15 % et 10 % de plus que dans le référentiel). Inversement, les équipements de la gamme supérieure sont plus facilement accessibles sur le territoire (16,1 minutes contre 17,7).

Les habitants des pôles s'avèrent de loin ceux qui ont les plus courts trajets et la plus grande palette de services présents sur place (109 des 110 équipements y sont implantés). Il leur faut moins d'une minute pour accéder aux équipements de proximité (figure 2), moins de neuf minutes pour ceux de la gamme supérieure. Les communes situées à la périphérie des pôles se révèlent en général les moins bien équipées, bien que disposant de tous les commerces et services de proximité, comme les communes isolées. Seuls 66 types d'équipements sont présents dans le périurbain, ceux de la gamme supérieure étant très peu nombreux (11 sur 47). Ils restent cependant relativement accessibles, situés en général dans le pôle adjacent. Ainsi, bien que les équipements de la gamme supérieure soient plus variés dans les communes isolées (16 sont présents, notamment dans les domaines de la santé et du social), les temps d'accès sont plus courts dans les couronnes (17 minutes contre 26).

Comme dans le référentiel, les habitants des communes isolées doivent effectuer les trajets les plus longs pour accéder aux équipements. L'hétérogénéité des temps d'accès aux différents types d'équipements y est la plus grande. Si la moitié des équipements de la gamme supérieure sont atteints en moins d'une demi-heure, il faut par exemple en moyenne 50 minutes pour gagner un théâtre. L'isolement est plus marqué dans la zone de Cigéo, les trajets moyens des trois gammes étant supérieurs à ceux des territoires comparables pour ce type de commune.

Les écoles maternelles et les lycées plus éloignés des communes isolées que dans le référentiel

Les écoles maternelles illustrent cet isolement. Le trajet moyen est d'un peu moins de 6 minutes pour les habitants de la zone comme pour ceux du référentiel. Il monte cependant à 11 minutes pour la population des communes isolées de la zone de Cigéo, soit 2 minutes de plus que dans les zones similaires. Pour les lycéens aussi, les trajets s'allongent à partir des communes isolées. Leurs habitants mettent en moyenne 22 minutes à atteindre un lycée d'enseignement général et/ou technologique, contre 21 minutes dans le référentiel. Toutefois, sur l'ensemble de la zone de proximité, ces trajets sont légèrement plus courts que dans les territoires comparables (12 minutes contre 13).

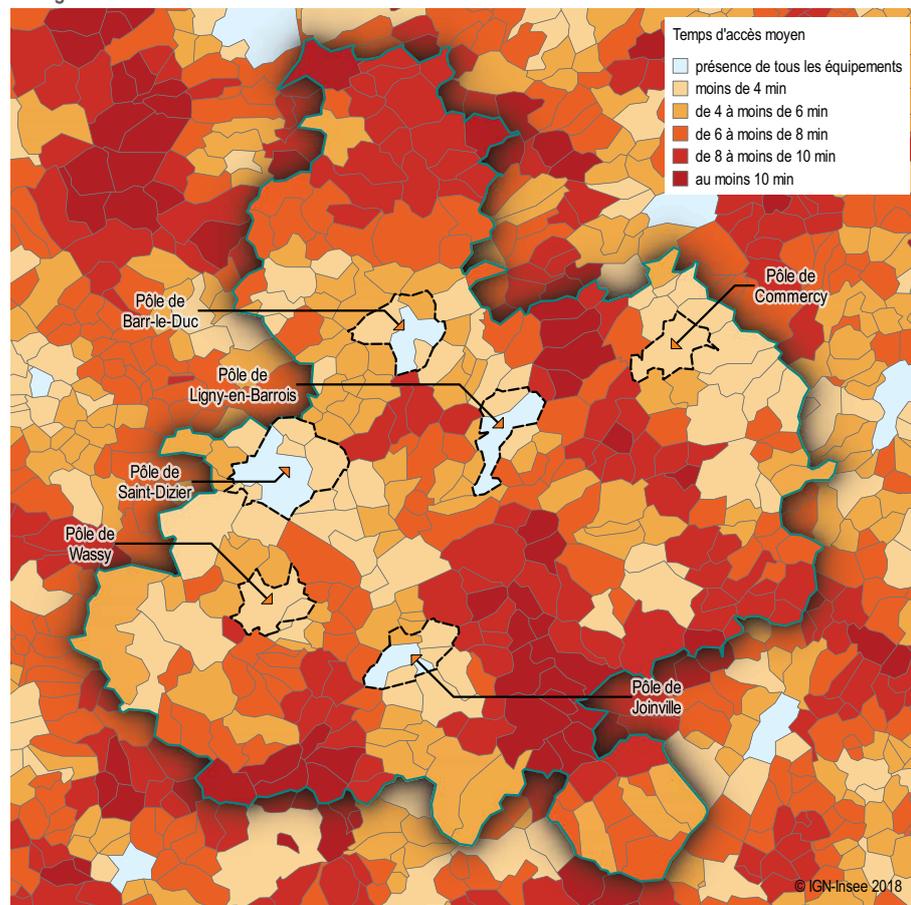
En termes d'accès aux autres structures éducatives, le territoire est assez proche du référentiel, ses habitants mettant en moyenne 5,5 minutes pour atteindre un collège et une minute pour atteindre une école élémentaire, malgré une implantation moins forte de ces dernières ; 21 % des habitants de la zone n'ont en effet pas d'école élémentaire dans leur commune, 5 points de plus que dans le territoire de comparaison.

Un accès limité aux services de santé dans les communes isolées

En 2017, la zone de proximité de Cigéo compte moins de spécialistes du médical et paramédical, relativement à sa population, que les zones similaires : 39 praticiens y exercent pour 10 000 habitants, contre 44 dans le référentiel. Cette différence s'explique par la moindre densité en infirmiers (11 contre 15 pour 10 000 habitants) et en

2 Une accessibilité réduite dans les communes isolées hors influence du pôle

Durée moyenne d'accès aux équipements de la gamme de proximité dans les communes de la zone de Cigéo en 2017



Source : Insee, BPE 2017, distancier Metric.

masseurs kinésithérapeutes (5 contre 6). En revanche, le territoire est bien pourvu en médecins omnipraticiens et spécialistes (respectivement 9 et 4 pour 10 000 habitants, contre 8 et 3).

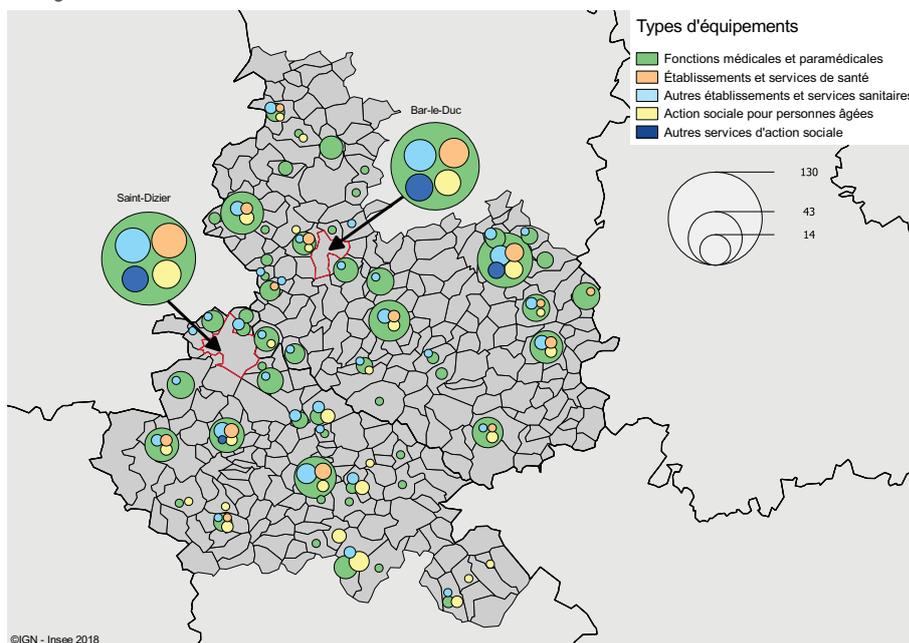
Ces professions sont aussi présentes sur le territoire qu'il y a cinq ans, alors que la densité d'omnipraticiens diminue dans les territoires comparables (passant de 9 à 8 pour 10 000). La densité en infirmiers est au contraire en forte hausse sur les deux territoires, sous les effets conjugués de l'augmentation de leurs effectifs et de la baisse de la population. Dans la zone de proximité de Cigéo, ils étaient 9 pour 10 000 habitants en 2012, soit une augmentation de deux points en cinq ans (trois dans le référentiel).

Les villes de Saint-Dizier et Bar-le-Duc offrent chacune près de 200 équipements et services de santé, soit un cinquième de ceux présents dans la zone (figure 3). Les autres grandes villes bénéficient également d'une concentration médicale importante, les pôles urbains regroupant six de ces services sur dix.

Comme dans les zones similaires, il faut en moyenne 3 minutes aux habitants du territoire pour accéder aux services de santé de proximité (médecin omnipraticien, dentiste, infirmier, kinésithérapeute ou pharmacie). Là encore, les communes isolées sont plus éloignées des équipements dans la zone que dans le territoire de comparaison (6 minutes contre 5). Les habitants des pôles atteignent ces services en moins d'une minute et ceux du périurbain en 5 minutes, des temps de trajet proches de ceux du référentiel. ■

3 Une offre de service de santé développée mais concentrée sur quelques communes

Nombre d'équipements et services de santé selon leur type dans les communes de la zone de Cigéo en 2017



©IGN - Insee 2018

Note : l'ensemble des équipements et services de santé sont représentés, indépendamment de leur appartenance aux paniers d'équipements de proximité, intermédiaire ou supérieur :

- fonctions médicales et paramédicales : médecins omnipraticiens ou spécialistes et autres professions médicales ou paramédicales ;
- établissements et services de santé : établissement de santé, urgences, maternité ou autres centres de santé ;
- autres établissements et services sanitaires : pharmacie, laboratoire d'analyse médicale, ambulance et autres services sanitaires ;
- action sociale pour personnes âgées : hébergement, soins à domicile et services d'aide aux personnes âgées ;
- autre action sociale : hébergement, soins à domicile et services d'aide aux enfants et personnes handicapées et autres centres d'aide sociale.

Source : Insee, BPE 2017.

Définitions

Paniers d'équipements et services : les équipements et services qui constituent ces paniers ont été retenus en fonction de leur proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils sont issus de la Base Permanente des Équipements, une source Insee mise à jour annuellement. Pour la Base Permanente des Équipements 2017, 110 équipements sont ainsi retenus, qui se répartissent en trois gammes : la gamme de proximité (27 équipements), la gamme intermédiaire (36 équipements) et la gamme supérieure (47 équipements).

Le **temps d'accès** en minutes à un équipement est le temps de trajet en voiture pour accéder de la commune du domicile à l'équipement le plus proche, qu'il soit situé dans la zone ou non (aller simple en heures creuses par la route). Quand un équipement est présent dans une commune, le temps d'accès est considéré comme nul. Le temps d'accès à une gamme est la moyenne des temps d'accès des habitants à chacun des équipements de cette gamme.